24e ANNÉE N° 2148 PARAIT LE SAMEDI 12 DÉCEMBRE 1908

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

On lit dans le *Temps* :

Contre l'alcoolisme

Au cours d'une discussion très longue et très complexe sur la loi de finances, la Chambre des députés a fait, de bonne besogne Elle a voté après un débat fort instructif, un article qui interdit la fabrication et la vente de toute absinthe dont la teneur alcoolique serait inférieure à 65 degrés. Dans un débat sur l'absinthe, le représentant de Pontarlier devait forcément intervenir ; il n'y a point manqué. Il a expliqué à ses collègues, avec abondance de détails techniques, en appelant parfois la chimie à son secours, qu'il existe deux sortes d'absinthe : la bonne, celle que Pontarlier produit et dont le titre alcoolique est élevé, la mauvaise, qui, contenant moins d'alcool, est fabriquée dans des conditions défectueuses et mise en vente à vil prix.

Il n'y a guère qu'à Pontarlier qu'on puisse, et pour cause, prendre au sérieux pareille distinction ; qu'elle soit plus ou moins riche en alcool, chère ou à bon marché, l'absinthe reste une boisson détestable qui est en train d'empoisonner notre pays. M. Joseph Reinach l'a dit avec une netteté et une rigueur auxquelles il est juste de rendre hommage. Ce qu'il faudrait, c'est supprimer complètement l'absinthe, comme on l'a fait ailleurs, où l'on a fort bien fait. Malheureusement la solution radicale, qui seule serait vraiment bonne, est pour plusieurs raisons difficile à réaliser tout de suite. Le ministre des finances, par exemple, qui tire de cette vente des ressources appréciables, n'a que trop marqué qu'il n'était pas encore décidé à sacrifier ces ressources-là. Nous espérons que M. Caillaux, qui a prononcé peu après un vif réquisitoire contre l'alcoolisme, saura mettre d'accord ses paroles et ses actes ; nous attendons de son patriotisme, car c'est une question de patriotisme, qu'il cherche ailleurs que dans la vente de l'absinthe les sommes dont il a besoin pour équilibrer son budget.

La demi-mesure que la Chambre a votée ne doit être que la première étape vers la solution définitive : la suppression de l'absinthe. Telle qu'elle est d'ailleurs cette mesure ne manquera pas de produire d'heureux résultats. L'absinthe à bon marché, le poison des faubourgs disparaîtra Pour se rendre compte des maux qu'elle a causés, il suffit d'avoir parcouru certaines régions méridionale, où l'alcoolisme n'existait pas naguère. Les populations qui, il y a quelques années seulement étaient très sobres, se sont mises peu à peu à consommer l'absinthe dans des proportions véritablement effrayantes. Dans les grandes villes, Marseille par exemple, à l'*heure verte*, une épouventable odeur d'absinthe empuenti les quais et les quartiers populaires, où il se trouve autant de débits que de maisons. Quand l'absinthe coûtera plus cher, et ce sera l'effet de l'article voté, il est bien évident que les gens du peuple, dont les ressources sont des plus modiques, en absorberont moins. C'est toujours là autant de gagné.

Mais si l'on veut vraiment combattre d'une façon efficace l'alcoolisme, c'est à la cause principale qu'il faut résolument s'en prendre : le nombre extraordinairement grand des cabarets. M. Joseph Reinach proposait d'interdire par une loi l'ouverture de nouveaux débits. Tous ceux qui ont à cœur l'avenir même de notre race devraient lire son courageux discours et méditer sur les chiffres cités par lui. Rien de plus éloquent que ces chiffres, et rien de plus navrant. Dès le vote de loi du 17 juillet 1870 instituant la liberté du commerce des boissons, le nombre des débits, qui s'accroissait autrefois d'environ 700 par an, augmente annuellement de 7.500, soit près de onze fois plus. En 1881, il y avait 372.000 débits ; en 1895, il y en a 450.000, et le chiffre actuel est de 477.215. La consommation de l'alcool, par tête d'habitant, augmente naturellement dans des proportions analogues ; le nombre de crimes suicides et des cas d'aliénation suit exactement la même courbe.

Puisqu'on a pas le courage de s'attaquer aux cabarets existants, qu'on ait du moins celui d'empêcher la création de nouveaux cabarets. La Chambre a voté la prise en considération du projet Reinach, et le rapporteur général du budget, d'accord avec le ministre des finances, s'est engagé à déposer rapidement son rapport sur cette question dont la discussion pourrait venir dès janvier prochain.

La Chambre aura à cœur, espérons-le, de la faire aboutir le plus vite possible. D'autres pays, où le mal était aussi profond que chez nous, ont réussi, par des mesures énergiques, à l'enrayer. Disons à ce propos qu'il ne faut point interpréter comme une victoire de l'alcoolisme le rejet du *Licensing bill*, la loi anglaise contre les cabarets que vient de repousser la Chambre des lords. Le projet du gouvernement libéral visait moins à combattre l'alcoolisme qu'à ruiner les grands brasseurs, qui ont, aux yeux du gouvernement, le principal tort d'être d'ardents conservateurs. C'est l'intérêt électoral, et non point la question de l'alcoolisme, qui étaient en cause. Il n'est donc pas étonnant que la Chambre des lords, conservatrice par nature ait repoussé le projet.

La Question des Illettrés

Après les affligeantes révélations qui nous furent faites il y a quelques mois sur l'augmentation des illettrés dans nos contingents militaires. M. Ferdinand Buisson eut l'idée d'une proposition de loi tendant à établir un examen annuel de l'instruction primaire des conscrits.

Le rapport, fait au nom de la Commission de l'enseignement a été déposé sur le bureau de la Chambre, et nous devons espérer que le vote de la proposition sera promptement acquis

Les documents fournis par l'administration nous montrent toute l'étendue du mal : la proposition des illettrés, à l'entrée au régiment, réduite de 13 °/₀ à 3 °/₀ s'est maintenue à ce chiffre, qu'il a été jusqu'ici impossible d'abaisser On peut même constater que depuis 1906 le nombre de ceux que M Buisson nomme les *monstres moraux*, s'est sensiblement élevé : on comptait en 1903, 16.047 ; en 1905. 14.133 ; en 1906, il n'y en n'avait pas moins de 17,130 ; les statistiques de l'année dernière sont déplorables.

Parmi les renseignements communiqués par l'administration, un point reste obscur et inquiétant, c'est le chiffre élevé des hommes dont « l'instruction est inconnue » ; il s'élevait en 1900 à 3.8 °/₀ du contingent dans le département de la Seine. La proportion est à peu près la même pour l'ensemble du pays.

On se demande comment le nombre des conscrits « dont l'instruction est inconnue », qui atteignait en 1879, 7.504, sur un total de 295.924, atteint, en 1906, 16.396 sur 326 793 jeunes soldats ?

On ne saurait s'expliquer ce fait sans mettre en cause les autorités locales. Ici ce ne sont pas les recrues qu'il faut accuser, mais l'indifférence de ceux qui devraient renseigner le pays.

Il y a là, comme on dit, quelque chose à faire, et le projet de M. Buisson y pourvoira sans doute. Mais n'est-il pas surprenant que les maires ne puissent donner aux sous-préfets des états détaillés indiquant le degré d'instruction de chaque homme, constaté au moment même du conseil de révision ?

Nous empruntons à notre spirituel confrère *Le Provençal de Paris*, la charmante variété que voici :

SOUVENIRS D'ENFANCE

MONSIEUR L'AUMONIER

Lorsque, dans un geste large, semblable à un battement d'ailes, il déployait ses mains blanches, pour le *dominus vobiscum*, et qu'il levait, vers le ciel, ses grands yeux noirs, plus grands encore dans ce fin visage d'ascète, il me rappelait les douces figures, nimbrées d'or, de saint Louis de Gonzague entrevues dans les missels.

Grand et mince, pâle et l'air très doux, on sentait en lui le prêtre convaincu, le vrai prêtre, tout en Dieu, qui ne détournait sa pensée de ce Dieu que pour se livrer à l'étude.

Il passait dans la vie et dans les quelques salons où sa famille l'entrainait, indifférent et calme, et, quoique très jeune encore, détaché de toute mondanité.

Aumônier, depuis trois ans, chez les dames de Saint Sulpice où j'étais pensionnaire, on ne l'avait jamais vu sourire. C'était lui qui officiait et nous faisait le catéchisme de persévérance, mais il ne nous confessait pas ; un vieux prêtre, qui habitait dans le voisinage pensionnat, venait toutes les semaines du dans ce but à la communauté.

Or, j'avais pour voisine, à la chapelle, une petite fille très romanesque, Marcelle Aubry, toujours un peu, comme moi, envolée dans la lune, avec, en plus, une nature faite d'un mysticisme auquel se mêlaient des rêves moyennâgeux, où de beaux paladins coudoyaient de séraphiques apôtres.

Et voilà que cette petite Marcelle, tout d'un coup, s'était éprise de M. l'Aumônier.

Elle avait fait de moi sa confidente de tous les instants, et chaque fois que nous étions à la chapelle : « Vois, me disait-elle, en me montrant notre directeur, vois comme il est beau ! »

Je le trouvais beau, en effet, mais cette impression très légitime faisait bientôt place à des pensées plus folâtres, mais combien plus enfantines, qui consistaient, tant que durait l'office, à élaborer des projets de niches et de mauvais tours à destination de la sœur Caroline, une bonne vieille sœur aussi indulgente que souriante, laquelle cumulait les fonctions de sonneur de cloches, d'aide-portier, aide jardinier, et bien d'autres encore,

© VILLE DE SISTERON

et que l'on rencontrait partout, dans les couloirs, dans les réfectoires, dans la cour.

Cette persistance de Marcelle à me parler de M. l'Aumônier m'avais mis dans la tête tout un joli roman d'amour que j'aurais aimé conduire à ma guise, et dès lors, avec le dilettantisme de mes treize ans, ajouté à mon goût d'observation, je m'appliquais, non seulement à analyser et à suivre l'état de cette petite âme démentie et possédée, mais encore je soufflais sur cette flamme de toute la force de ma gaminerie.

Elles étaient ainsi quelques-unes, parmi nous, éprises de cette angélique figure de prêtre, cela, sans jalousie, se faisant leurs confidences, et échangeant leurs impressions, leurs rêves, leurs espérances.

C'était on ne peut plus amusant, et je me délectais à les entendre, quand, aux heures de récréation, nous nous groupions sur les bancs de la cour, ou bien encore dans de longues promenades sous les grands ormes de l'allée.

Mais de toutes ces petites folles, Marcelle m'intéressait plus que les autres, et me semblait devoir tenir le grand premier rôle. Aussi est-ce à elle que je m'attachais.

C'était, tant que durait la messe, un envolement de tout son être en un rêve ingénu où se confondaient sa piété avec la pensée de ce prêtre qui officiait ; un ravissement qui s'augmentait encore de l'émotion que soulevait en elle la voix vibrante de l'orgue pendant l'offertoire,

Cette suave mélodie ce long chant d'amour qui répandait, là-haut, des cascades d'allégresse ou bien encore de longues rêveries en des modulations d'une si troublante douceur, emplissait ce cœur d'enfant de joie et l'extase : elle ne priait plus, elle songeait, elle adorait Dieu, elle aimait.

C'était surtout les jours de fêtes, aux heures des bénédictions. que M. l'Aumonier semblait à Marcelle plus idéalement beau.

Il lui apparaissait, sous le ruissellement des pierreries de sa belle chape, en une sorte de gloire et d'apothéose, tels que ces lumineux évêques des églises de Bizance, sous l'éblouissante lumière des cierges et des reflets de l'or, jetée à profusion sur l'autel, en des vases aux riches ciselures, des candélabres aux branches savamment découpées.

Des vapeurs d'encens l'enveloppaient, montant vers le dôme étoilé de la chapelle dans une capiteuse odeur d'Orient On entendait le bruit lent et cadencé des longues chaines des encensoirs, tandis que de la tribune s'épendaient sur nos têtes inclinés, en des flots d'une délicieuse harmonie, les incomparables rêveries de Mendelssohn, et qu'à l'autel, la voix grave et lente, la voix de l'aimé psalmodiait : *Orê-êêmus.*

Cette petite comédie durait depuis plus d'un mois. C'était toujours la même chose : Rêveries à la chapelle, contemplations devant M. l'Aumônier confidences sous les ombrages des vieux ormes Cela ne m'amusait plus du tout.

Un jour je dis à Marcelle :

— Pourquoi ne feriez vous pas savoir à M. l'Aumonier que vous l'aimez. Ecrivez-lui.

— Y pensez-vous ! me dit Marcelle. Cela n'est pas possible ; on me renverrait du pensionnat.

Je dis :

— Etes-vous naïve ! jamais M. l'Aumonier ne dira pareille chose à Madame la Supérieure Croyez moi, écrivez-lui, il vous répondra, j'en suis sûre.

Marcelle se recriait, J'insistai. Je mis à la décider toute la persuasion. Elle faiblissait bien un peu, mais résistait encore. Il fut enfin décidé que l'on consulterait le clan des amoureuses. Celui ci fut de mon avis : Certainement cela ne pouvait durer ainsi, et Marcelle devait faire une démarche définitive.

Elles étaient là, très animées, discutant sur toutes ces choses, avec une candeur, une collectivité comiques, et l'on eût dit que chacune parlait pour elle.

D'abord, on convint qu'il fallait écrire une lettre que l'on cacherait dans le bréviaire de M. l'Aumônier.

Mais Marcelle trouva cela imprudent : une lettre pouvait se perdre, glisser du bréviaire et tomber dans les mains de la sœur Caroline — aide-sacristaine aussi — qui sûrement la remettrait à Madame la Supérieure.

Bref ! il fallait trouver autre chose. Et voici ce que l'on trouva :

Tous les jeudis, nous apportions au catéchisme des rédactions religieuses, que l'on appelait *diligence*, et que nous faisions d'après la leçon du jeudi précédent. Cela sur du beau papier glacé, lié d'une faveur bleue. Le jeudi suivant, M. l'Aumônier nous rendait ces diligences corrigées et annotées au crayon rouge.

Or, la diligence de cette semaine là tratait de Marie Madeleine et des saintes femmes qui suivaient Jésus à travers les riantes plaines de la Judée :

« Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'elle aura beaucoup aimé » avait dit le Sauveur en parlant de la pécheresse.

Cette phrase nous l'avions toute citée, mais dans la diligence de Marcelle, il y avait ceci :

« Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'elle aura beaucoup aimé... comme j'aime M. l'Aumônier. »

Et c'est ainsi que fut glissée sur un beau papier glacé, lié d'une faveur bleue, l'escarmouche de Marcelle Aubry.

La séance au catéchisme fut, ce jour-là, des plus mouvementées, — on se serait cru à la chambre, — le clan était en révolution. On ne tenait pas en place ; pas une savait sa leçon, et quand il fallut prendre des notes, toutes les têtes étaient en l'air, on chuchotait, on regardait M. l'Aumônier,

C'est en vain que les deux surveillantes toussaient avec affectation pour nous rappeler à l'ordre. Plusieurs fois déjà, M. l'Aumônier avait dit sévèrement :

— Mesdemoiselles, vous n'êtes pas à votre leçon.» Mais rien ne put nous calmer. Le catéchisme se termina dans un vacarme sans précèdent ; les religieuses ne savaient que faire, et M. l'Aumônier était sorti trés mécontent.

La semaine qui suivit fut, comme on doit le supposer, pleine d'émoi, angoissante d'attente.

Enfin, le jeudi arriva. A trois heures nous étions à la chapelle, où M. l'Aumonier entrait quelques instants après, les mains croisées dans les manches de son surplis, moins blanc que son visage. Tout le petit clan ressemblait à un groupe de coupables ; moi même, je l'avoue, je ne me sentais plus a mon aise. Marcelle les yeux brillants, dans son visage tourmenté, restait très crâne et regardait le prêtre.

Il avait l'air hautain, avec, au coin des lèvres, un pli d'amertume et de dédain que je ne lui avait jamais vu.

Plus que jamais il semblait planer au dessus de ces puérilités de toute la candeur de son âme simple et droite.

D'abord, il nous rendit nos diligences, avec, aux trois premières, la récompense d'usage ; une image encadrée de dentelle en papier.

Il fit son cours habituel, puis nous interrogea, s'adressant indirectement à quelques-unes. Mais il ne demanda rien à Marcells. Un instant ses yeux s'arrêtèrent sur elle, et il sembla la considérer avec une expression de reproche mêlée de Pitié. Puis ce fut tout.

Et quand, après le catéchisme, nous ouvrîmes la diligence de Marcelle, la phrase ajoutée aux paroles de Jésus avait été soigneusement effacée.

Le désappointement de ces demoiselles n'eut d'égal que leur dépit. Elles étaient furieuses, indignées, Seule, Marcelle restait triste, mais sans colère.

On se consulta : « Non, cela ne pouvait rester ainsi ! Il fallait en finir, et Marcelle allait écrire. Cette fois-ci, une vraie lettre, puis on verrait bien !!!...

« Monsieur l'Aumonier, écrivait Marcelle, je suis bien jeune, et je ne sais ce que c'est que d'aimer. Mais s'il suffit pour cela de donner tout son cœur, tout son être et son âme et sa vie ; s'il suffit « de ne songer qu'à « celui dont l'image est toujours inséparable « du souvenir, oh ! alors que je vous aime !... « Je vous aime, et je suis très malheureuse, « car je sais bien que mon amour est impo- « sible.,. mais malgré tout j'attends de vous « quelques bonnes paroles, et un peu... d'a- « mour ...»

Cette lettre, nous la mettions le lendemain dans la poche de la douillette de M. l'Aumônier, pendant qu'il disait la messe, et nous attendîmes, avec les mêmes angoisses que la fois précédente, le résultat de cette inconcevable démarche.

Le lendemain M. l'Aumônier ne vint pas, il se fit remplacer. Il en fut ainsi le jour suivant. et le jour suivant encore.

Marcelle ne vivait plus.

Enfin, le quatrième jour, la Supérieure, nous ayant assemblées après la classe d'ouvrage, nous disait : Mesdemoiselles, j'ai le regret de vous annoncer le départ de M. l'Aumônier pour l'Afrique Australe, où il a demandé à suivre la mission prête à partir dans quelques jours.

Un petit cri d'oiseau blessé l'interrompit. C'était Marcelle qui s'évanouissait sur son banc.

Pendant quelque temps, elle eut des crises de larmes qui eussent paru inexplicables, si nous n'avions été dans la Semaine Sainte, et si sa piété autant que ses longues stations à la chapelle n'eussent laissé à supposer qu'elle se laissait aller aux tristesse de ces jours de pénitence...

Cette enfant est trop sensible, disait Madame la supérieure, et les souffrance de notre divin Sauveur ont un écho douloureux dans son cœur.

Nous eûmes le clan et moi la sagesse de garder pour nous la vérité.

Mais Marcelle ne s'est jamais consolée.

Cinq ans plus tard, elle est entrée chez les Dominicaines de MMMM, où je vais la voir tous les jours.

Cette visite est pour moi une expiation et une souffrance, car chaque fois que je revois Marcelle, et que je la retrouve si calme, si résignée, plus belle encore dans ses amples vêtements blancs, chaque fois qu'elle me sourit de ce sourire un peu énigmatique qui rappelle les madones de Léonard, quelque chose en moi de très triste me dit que je suis pour beaucoup dans ce renoncement à la vie d'une créature si admirablement douée, et je garde, je garderait toujours plus intense en mon cœur, le remords de mon impardonnable espièglerie.

C.-J. VERT.

Chronique Locale

SISTERON

Recensement. — Aux termes de la loi du 3 juillet 1877, sur les réquisitions militaires, modifiée par la loi du 27 mars 1906, et les décrets des 2 août 1877 et 13 novembre 1907, un recensement général des chevaux, juments, mulets et mules *de tout âge* doit être opéré tous les ans, avant le 16 janvier, dans chaque commune, sur *la déclaration obligatoire* des propriétaires, ou, d'office, par les soins du Maire.

Les propriétaires sont tenus de se présenter à la mairie, *avant le 1er janvier 1909*, terme de rigueur, pour faire la déclaration de tous les chevaux, juments, mules ou mulets qui sont en leur possession, *sans aucune distinction, ni exclusion*, et en indiquer l'âge et le signalement.

Le défaut de déclaration avant le 1er janvier est puni d'une amende de 25 à 1,000 fr., et la fausse déclaration d'une amende de 50 à 2,000 fr.

Postes. — M. Simyan, sous-secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes, suivant les indications qu'il a données à la Chambre, au cours de la discussion du budget de son administration, a décidé la création de recettes des postes rurales d'un type nouveau qui seront certainement des plus utiles pour les habitants de nos campagnes sans occasionner de dépenses importantes.

Les Recettes rurales seront installées de préférence à la Mairie, dans une salle fournie par la municipalité, et, où le facteur desservant la commune, se tiendra à la disposition du public pendant un certain temps pour les opérations postales les plus usuelles.

Les facteurs ont trop à faire pendant la période du renouvellement de l'année pour qu'on puisse à cette époque leur imposer le nouveau service, bien que l'organisation en soit déjà arrêtée. Mais, dès le 16 janvier 1909, près de 500 recettes de postes rurales seront ouvertes au public et si l'essai donne des bons résultats, comme tout porte à le croire, la mesure sera successivement étendue aux communes qui en feront la demande et où le service pourra fonctionner.

Votes de nos députés. — On sait que la Chambre a décidé de maintenir la peine de mort par 330 voix contre 201, sur 503 votants.

Voici comment se répartissent les votes des députés du département.

Ont voté contre la peine de mort : Isoard, Joly, Reinach.

Sur l'ordre du jour de confiance Grosdidier qui a clos les interpellations relatives à l'amiral Germinet.

Votants : 504 ; pour l'adoption 315 voix, contre 189 voix.

Ont voté contre : de Castellane, Guyot de Villeneuve, Joly, Isoard, J. Reinach

Caisse d'épargne. — Le président du Conseil des directeurs de la Caisse d'Epargne de Sisteron, a l'honneur d'informer les déposants que le taux de l'intérêt qui leur sera servi pour 1909, reste fixé au 3 %.

Il leur rappelle que, comme les années précédentes, il ne sera pas tenu de séance de caisse pendant la deuxième quinzaine de décembre, afin de permettre le réglement des intérêts. La dernière séance aura lieu le lundi 14 décembre.

Pour le réglement des livrets, les déposants ne devront les présenter au bureau de la Caisse d'Epargne, qu'après le 1er janvier.

Foire. — Lundi prochain se tiendra à Sisteron la dernière foire de l'année plus connue sous le nom de *foire froide*. Espérons cependant que malgré sa terrible dénomination, cette foire aura lieu par temps convenable de manière à ce que le grand et le petit commerce y trouvent leur profit.

Elections consulaires. — Les élections à la Chambre de Commerce des Basses-Alpes ont donné les résultats suivants : inscrits, 2.974 ; votants, 861.

Les candidats : MM. Armand J.-B., négociant à Forcalquier ; Brémond Joseph, négociant à Forcalquier ; Chaix P., négociant à Digne ; Dol E., négociant à Valensole ; Esprit Emile, négociant à Manosque ; Ferrand A., négociant à Sisteron ; Manuel D., négociant à Jausiers ; Perrier B., sériciculteur à Oraison ; Rebattu H., négociant à Sisteron ; Retordier L., négociant à Manosque ; Rignol M., négociant à Castellane ; Sivan M., négociant à Digne. ont tous été élus au premier tour de scrutin pas un nombre de voix variant de 850 à 837.

Echos du Palais. — Les condamnations suivantes ont été prononcées par le tribunal correctionnel à l'audience du 9 décembre dernier. Un trimardeur de profession, ayant à son actif 8 condamnations est arrêté par la police et traduit à la correctionnelle. Il est condamné à 15 jours de prison pour vagabondage, juste le temps nécessaire pour passer les fêtes de la Noël à l'hôtel de la place de l'Eglise.

Un chasseur ne sachant pas chassé — du moins sans permis — est le nommé Paret F. de Sisteron, âgé de 30 ans, qui est pris en flagrant délit à l'encontre de la loi, 30 fr. d'amende, en est la conséquence.

Casino-Théâtre. — Nous nous répétons constamment lorsque nous disons que la troupe Sauvajol est devenue la préférée du public théâtral. La preuve est évidente, puisque à chaque représentation, elle soulève des applaudissements et des rappels successifs. L'interprétation du *Cœur et la Main*, nous le montre du reste.

A titre d'indication, mentionnons que le départ de M. Sauvajol est fixé pour après le premier janvier, il n'a donc plus que 3 représentations à nous donner. Il est temps que ceux qui ne l'ont pas entendu encore se pressent d'aller.

L'inimitable Gill's n'a pas de sosie, il est le véritable clou de la soirée.

Mercredi, Gill's et la *Mascotte* opéra-comique en 4 actes.

Sports. — Le *Sisteron-Vélo* se rendra le dimanche 20 courant, à Digne, à l'effet de ce rencontrer en un match amical de foot-ball entre l'*Union Sportive Dignoise*.

MM. les membres honoraires qui voudraient participer à cette sortie sont priés de se faire inscrire chez M. Perrymond, secrétaire, avant le jeudi 17 décembre. Départ premier train du matin.

Demain dimanche, à 2 h., séance d'entrainement de foot-ball 2e maisonnette, en vue du match de Digne. Prière d'être exact.

Classe 1878. — Les hommes appartenant à cette classe sont invités à se rendre le 27 courant au Café du Commerce (Gallissian) à l'effet d'organiser un banquet.

© VILLE DE SISTERON

P.-L.-M — *Fêtes de la Noël et du Jour de l'An.* — A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 23 décembre 1908 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 6 janvier 1909, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

Le Brouillard

Plus que le froid, le brouillard est pour les asthmatiques et catarrheux une cause d'accès douloureux et prolongés. On prévient ces crises en faisant usage de la Poudre Louis Legras. Ce remède merveilleux, qui a encore obtenu la plus haute recompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, le catarrhe et la toux des bronchites, chroniques. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10, adressé à Louis Legras 139, Bd Magenta, à Paris.

Religieuse donne secrets pour guérir enfants urinant au lit.
Ecrire : Maison Burot, à Nantes,

Adé (H.-Pyr.), 19 Nov. — Je souffrais depuis longtemps de l'estomac et des reins. Grâce aux Pilules Suisses je certifie que je suis complètement guéri. Paul Lapeyre. (Sig. leg.) 1 fr, 50 la boîte franco. Glaesel, pharmacien. 28 rue Grammont, Paris.

ETAT-CIVIL

du 4 au 11 Déc. 1908

NAISSANCES

Coustier Kléber-Franklin,
Brunet Marie-Rose-Jeanne.

MARIAGE

Entre M. Lematte Gaston-Etienne, gendarme à Sisteron, et Mlle Autraigues Zélie Charlotte, s. p.

DÉCÈS

Michel Marie, Vve Jourdan Jean-Baptiste. 83 ans.

Daumas Jeanne-Marguerite-Antoinette,

MISON

Elections municipales. — Par arrêté préfectoral, les électeurs de la commune de Mison sont convoqués, le dimanche 20 courant, pour élire un nouveau Conseil municipal.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

Par jugement du huit Décembre mil neuf cent huit, rendu sur requête du débiteur, le Tribunal a déclaré en état de Liquidation judiciaire le sieur **Sourribes** Oscar, épicier à Sisteron.

Monsieur Girard est nommé Juge-Commissaire, et le sieur Giraud, Liquidateur provisoire chargé d'assister le débiteur. Les créanciers sont convoqués à se réunir le **vingt-trois décembre** mil neuf cent six à **dix** heures du matin pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'élection des contrôleurs.

Pour le Greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

FAILLITE

AVIS

pour la dernière vérification des créances

Les créanciers de la faillite **Bontoux** Balthazar, boulanger à Mison (les Armands), qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont invités à les remettre sans délai entre les mains du greffier ou du liquidateur. Ils sont, en outre, prévenus qu'une dernière assemblée pour la vérification de leurs créances aura lieu le **vingt-trois décembre** mil neuf cent huit à **dix** heures du matin.

Pour le greffier du Tribunal,
Le Commis-greffier,
PEIGNON.

PARIS-MODES

C'est à partir du Lundi 6 avril qu'a été ouvert dans la rue Traverse de la Place, en face les *Galeries Sisteronnaises*, le magasin **Paris-Modes.**

Toute la clientèle féminine élégante voudra voir le choix des gracieux chapeaux faits qui seront livrés à des prix très avantageux (4,90 et au dessus). On y trouvera également un grand assortiment de *faux-cols, gants* et *cravates* pour Dames et Messieurs.

Mademoiselle MICHEL fait savoir à sa nouvelle clientèle qu'une modiste est attachée à la maison pour les réparations et transformations.

A CÉDER DE SUITE

pour cause de Santé

Un Magasin de Modes

situé au centre de la ville

Bonne clientèle. -- Conditions avantageuses.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du Journal.

LA HERNIE

La célèbre Méthode des Docteurs **MARIE Frères**, les grands médecins Spécialistes de Paris, assure non seulement à tous une contention absolue, *douce et parfaite* de *tous les genres* de hernies ; elle guérit radicalement l'infirmité quel qu'en soient le volume et l'ancienneté, sans opération, sans gêne, sans interruption de travail.

Découverte en 1843 et sans cesse améliorée, portée enfin à son plus haut point de perfectionnement par d'importantes modifications basées sur de récentes études scientifiques, cette merveilleuse méthode *a guéri dans toutes les contrées des milliers de hernieux désespérés.*

La haute réputation acquise par Messieurs **MARIE Frères** et les innombrables cures obtenues et publiquement constatées sur des malades habitant notre région permettent suffisamment à nos lecteurs de ne pas confondre ce traitement essentiellement scientifique, *le seul qui ait fait ses preuves*, avec certains procédés annoncés comme *soit-disant nouveaux* et dont la valeur est absolument nulle.

Nous tenons à rappeler que Mrs. **MARIE Frères**, toujours certains de l'efficacité souveraine de leur méthode, *ne consentent plus à recevoir d'honoraires, même après complète guérison*, c'est pourquoi nous ne saurions trop engager nos lecteurs qui souffrent à se rendre auprès du renommé Spécialiste-Collaborateur de Mrs. **MARIE Frères** qui se tiendra à leur disposition de 9 h. à 5 h. à :

VEYNES, jeudi 17 Décembre, Hôtel Dousselin.
SISTERON, vendredi 18. Hôtel Nègre.
DIGNE, dimanche 20, Hôtel Boyer-Mistre.

Appareils perfectionnés des Drs. MARIE Frères pour la Guérison des Varices et des Déplacements des Organes de la Femme.

LECTURES POUR TOUS

Le plaisir d'aller de surprise, voilà ce qu'on éprouve en feuilleutont le magnifique **numéro de Noël** des **Lectures pour Tous**, dont chaque page est une fête pour les yeux.

Avec sa couverture pimpante, ses articles, poésies, nouvelles, comédies, signés des noms des plus aimés nu public, ses dix hors-texte, *ses dix planches en trois couleurs* dont chacuns est un délicieux tableau, numéro de grand luxe réunit tout ce qui peut charmer, amuser, séduire. Lisez en le sommaire, et vous vous ferez une idée des incomparables merveilles de gaîté, de fantaisie, d'imagination qui s'amassent en ses 130 pages :

Soleils d'hiver : compositions hors-texte en couleurs de Simont Hoffbauer. Zo, Ivertchow. — *Une nuit de Noël en 1800*, par G. LENOTRE. — *Sous les griffes de l'ours.* — *Noël*, mélodie de WACHS. — *Quand tout le monde aura des ailes*, — *La journée d'une jeune fille turque*, par PIERRE LOTI, — *Les derniers Peaux-Rouges*, — *Sa petite chambre*, par JACQUES NORMAND. — *Rôtie et vivante*, par CH. LE GOFFIC. — *Nos Parisiennes :* Sonnets par JEAN RICHEPIN, A. RIVOIRE, M. ZAMACOÏS. — *Gare aux voitures ! — Est-ce un homme, est-ce une femme ? — Le Plum-pudding flambe. — Il faut que tous les conscrits sachent lire. — Merveilleuses d'aujourd'hui.— Joueurs de foot-ball à quatre pattes. — Oh ! Ah !* comédie par GRENET DANCOURT. — *La Fiancée du prevenu.* roman. — **Actualités** : *Les deux expositions de l'Automobile. — L'asile des sans-abri. — Comment les Souverains fêteront Noël.*

Abonnements : Un an, Paris, 6 fr. départements, 7 fr., Etranger, 9 fr. Le N° 50 centimes.

ASTHME ET CATARRHE

Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE **ESPIC**

OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES

Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les *Maladies des Voies respiratoires.*

LES HOPITAUX FRANÇAIS

GRATIS

STATISTIQUE DE L'ANNÉE
51,923 Lettres reçues
49,512 Traitements suivis
49,507 Guérisons radicales

GUÉRISONS RADICALES DE TOUTES LES MALADIES
SANS MEDICAMENTS NI APPAREILS

A TOUS

Une consultation parfaite de 6 pages, discrète, particulière et rigoureusement personnelle, entièrement écrite sous la dictée de

SAVANTS DOCTEURS SPÉCIALISTES DE LA FACULTÉ DE

MILLIERS D'ATTESTATIONS

NULLEMENT SOLLICITÉES, envoyées spontanément par les malades guéris et reconnaissants qui avaient tout essayé sans résultats. ***(Adresses rigoureusement exactes).***

Lisez attentivement ce questionnaire auquel vous n'avez à répondre que par oui ou par non ou en peu de mots. Détachez-le après l'avoir rempli et retournez le à l'**INSTITUT UNIVERSEL** 65, RUE DE RIVOLI. Paris, et vous recevrez discrètement **une consultation** ABSOLUMENT **GRATUITE** détaillée **et parfaite, du Docteur** Spécialiste pour votre cas.

Pour M. _____ *profession* _____
demeurant à _____ *par* _____
département _____

QUESTIONNAIRE — (G.S.)

1° **Quels sont : Votre** âge, votre taille **et votre poids ?**
2° Votre teint est-il clair, frais, jaune **ou pâle ?**
3° Souffrez-vous de la tête, à quelle **place ?**
4° Votre langue est-elle chargée ?
5° Mangez-vous beaucoup ou **peu, buvez-vous beaucoup** ou peu ?
6° Digérez-vous bien ou mal, **avez-vous des vertiges** ou des renvois gazeux ?
7° Allez-vous régulièrement **à la garde-robe, combien** de fois par jour ?
8° Dormez-vous bien ou mal, **longtemps ou peu ?**
9° Avez-vous des rêves ou **des cauchemars ?**
10° Quel est votre caractère, **gai, doux ou emporté,** avez-vous de la tristesse, **des idées noires ?**
11° Etes-vous plus fatigué **en vous levant qu'en vous** couchant ?
12° Vos jambes sont-elles **enflées ?**
13° Avez-vous des maux de reins ?
14° Etes-vous rhumatisant, **goutteux ?**
15° Avez-vous des palpitations de cœur, **de l'essoufflement ?**
16° Avez-vous des faiblesses, **des étourdissements ou des vertiges ?**
17° Toussez-vous, **avez-vous de l'oppression ou des points douloureux ?**
18° Urinez-vous **facilement, beaucoup ou peu ?**
19° **DITES-NOUS : Quelles maladies antérieures avez-vous eues et si vous en êtes** complètement guéri. Si vous êtes atteint d'une infirmité quelconque, **hernies, etc. Si vos parents** ont eu la même maladie que vous. Si vous avez fait des excès ou **abusé des plaisirs, des veilles** ou du travail intellectuel. Dites-nous ici ou sur une feuille ajoutée, de quoi et depuis quand **vous souffrez** et ajoutez tout ce que vous jugerez utile ?
20° Aux dames seulement. — **Les dames donneront des détails complémentaires concernant** les époques mensuelles, régulières et irrégulières, l'âge critique, etc.

Dans les cas chroniques graves ou qui nous paraîtront douteux, **le malade recevra** immédiatement avis l'invitant à envoyer un demi-litre de son urine. Notre laboratoire **spécial en fera** GRATUITEMENT l'analyse complète, montrant le fonctionnement **intérieur exact du malade et permettant** le seul diagnostic infaillible.

Cet établissement au-dessus de tout éloge, **cette belle œuvre humanitaire où** les soins les plus dévoués sont prodigués continuellement et gratuitement à des milliers de malades désespérés, abandonnés ou déclarés incurables vient d'être l'objet d'une forte **subvention qui lui a été** accordée pour propager partout les bienfaits de cet institut médical modèle **unique au monde.**

***ESSAYEZ, ECRIVEZ et VOUS VERREZ ! Vous serez si** heureux et si consolés quand vous recevrez notre consultation **qui est toujours** accompagnée du dernier relevé de nos attestations* (adresses exactes), ***ce qui** est une garantie absolue de notre scrupuleuse et parfaite méthode.*

Bulletin Financier

La situation balkannique reste stationnaire. Tous les marchés étrangers et le nôtre restent dans l'expectative.

Le 3 0|0 demeure ferme à 97 et 97.05. La Caisse achète 41.000 fr, de rente au comptant.

Le Turc est faible à 91.40.

Fonds russes en reprise. 5 0/0 1906 99.17 ; Consolidé 85 25 ; 3 0|0 1891 71.30 ; Bon du Trésor 512, Serbe 77. Extérieure espagnole 96.50.

Etablissements de crédit généralement stationnaires. Banque de Paris 1520 ; Lyonnais 1194 ; Comptoir d'escompte 696 ; Société Générale 667 ; Banque Franco-américaine ferme à 455.

Chemins espagnols fermes. Valeurs de traction lourdes.

Valeurs russes fermes,

Rio 1852. Cuivre en baisse à Londres.

En banque mines d'or fermes ; Ouest africain français 486.

Obligations 5 0|0 Victoria à Minas 435.

Obligations 5 0|0 Energie Industrielle 477.

NOVEL.

42, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Faut-il boire du sang ?

La transfusion du sang, c'est-à-dire l'injection directe dans les veines d'un malade du sang d'un individu sain a été longtemps en honneur On a reconnu depuis que ce sang étranger était détruit immédiatement par celui du malade. On a alors proposé de boire du sang, et nombre de gens vont encore aux abattoirs avaler un bol de sang frais. Les anémiques, les personnes sans force et les convalescents n'ont plus besoin de se livrer à cette répugnante méthode, puisqu'ils peuvent boire de l'eau de Bussang, source Salmade ou des Demoiselles, qui par ses principes minéralisateurs parfaitement assimilables en fer, arsenic et manganèse aboutit à un résultat supérieur, Tout le monde a intérêt à se souvenir de cette heureuse action de l'eau de Bussang, et chacun ne doit pas hésiter à recommander cette eau à un malade et à un anémique.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
RICQLÈS
RICQLÈS

POUR FAIRE **PONDRE les POULES** tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS *par an pour 10 poules*
Demandez GRATIS et FRANCO **Notice** donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'*éviter* ainsi que de *guérir* toutes les *maladies des poules.*
Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PREMONT (Aisne)

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

LES POÊLES GODIN
SONT LES MEILLEURS
ET LES MOINS CHERS
COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)
Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

© VILLE DE SISTERON

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'**ELECTRO-VIGUEUR** du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon **ELECTRO-VIGUEUR** sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux, Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les sympthômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'**ELECTRO-VIGUEUR**, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'**ELECTRO-VIGUEUR**, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? Assurément ! — Alors, essayez mon **ELECTRO-VIGUEUR.**

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre

Prière de m'envoyer votre livre sous enveloppe.

Nom _____

_____

Adresse _____

_____

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Veuve BRUN Adolphe

7, Rue Deleuze, près la Place de l'Horloge

SISTERON (Basses-Alpes)

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

ORDRE MINISTERIEL

LOTERIE DE L'ŒUVRE ANTITUBERCULEUSE
de la Loire-Inférieure

Lots : 200.000 fr. Gros lot : 100.000 fr.

La première à tirer

Tirage irrévocable (sans remise possible) : **31 DÉCEMBRE 1908**

Le Billet : UN franc. — Dans tous les Bureaux de Tabac. — Le Billet : UN franc
Envoyer bons de poste, mandats ou timbres-poste pour recevoir franco numéros variés.
Administration : Maurice RENIER, 46, rue N.-D.-des-Victoires, PARIS

LA 1re GRANDE LOTERIE A TIRER
est celle de la
MAISON DE RETRAITE DES ARTISTES

SIEGE de l'ŒUVRE : 110, Boulevard Sébastopol, **Paris.**

LOTS :

621.100f

3 Gros Lots :

250.000f | **100.000f** | **50.000f**

et **221.100** fr. de lots divers

Payables en espèces et déposés au **Comptoir d'Escompte de Paris.**

PRIX DU BILLET : **UN** franc.

A tous ceux qui désirent participer au tirage de cette **GRANDE LOTERIE NATIONALE nous recommandons** de prendre **DES MAINTENANT** leurs billets. En effet ceux de la Loterie des Artistes Dramatiques s'enlevèrent avec une telle rapidité qu'il fallut les payer 2 et 3 fr. pièce et le succès de cette nouvelle émission est tel que, tout fait prévoir qu'elle sera close

FIN DÉCEMBRE 1908

On trouve des billets dans les bureaux de tabac et chez M. Félix **FOUQUE**, Dépositaire Régional, 4, Rue des Templiers, Marseille (B.-du-R.).

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris

PARAIT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN
ABONNEMENT

LE NUMÉ
15 CENTIM
REMBOURSÉ PA
SUPERBE PR

BON POUR UN ABONNEMENT DE DE 3 MOIS

à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à
MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Imprimerie Administrative & Commerciale
Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN
21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON